



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E47527

VALABLE JUSQU'AU 26/01/2024

ÉDITÉ LE 09/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/03/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 22 867

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 381 245 240 00035

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5421528

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 7290995704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 7290995704

Situation fiscale et sociale : A jour au 07/12/2022

Raison sociale : IECP INST. ELEC. CHAUFF.PLOMBERIE

ZAC LA RIVIERE
13 RUE DES ARTISANS
85160 ST JEAN DE MONTS

Téléphone : 02 51 58 65 64

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@iecp.fr

Responsabilité légale :

COUTHOUIS ALAIN CO-GÉRANT

Fax : 02 51 58 49 79

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	27/01/2022
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/01/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/01/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	27/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/01/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/01/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.